

SEMAINE DE FORMATION DU COMITÉ FSGT 94

**POUR LES ANIMATEURS,
LES ENTRAINEURS, LES DIRIGEANTS,
LES RESPONSABLES.**

- Évolutions des populations dans les villes et affaiblissement de l'EPS à l'école, quel rôle des associations sportives dans les pratiques enfants?
- Gestion, animation, organisation de la vie des commissions sportives départementales ? Comment associer de nouveaux responsables?
- Pratique sportive et santé: quel effet santé quand on fait du sport, une fois, deux fois, trois fois par semaine... ?
- Services publics du sport ? Quelles conséquences concrètes des réformes territoriales? Table ronde avec des élus – étude de cas sur des installations mises en gestion privée.

4 SOIRÉES ; 4 THÈMES

DU LUNDI 2 AU JEUDI 5 MAI 2011 DE 18H30 A 21H

AU SIÈGE DU COMITÉ FSGT VAL DE MARNE

PROGRAMME DES SOIRÉES

Lundi 2 mai 2011 :
De 18h30 à 21h

Soirée grands clubs omnisports et activités enfants :

Les populations des villes du département évoluent fortement. L'EPS à l'école s'affaiblit.

Quelles sont les conséquences pour la pratique sportive en club? comment ces derniers doivent-ils s'adapter?

Faut-il coopérer avec les écoles et la ville?

À partir d'études réalisées sur Champigny, Ivry et Vitry et à partir de témoignages de responsables sportifs et de professeurs d'EPS.

Mardi 3 mai 2011 :
De 18h30 à 21h

Soirée commissions sportives départementales et Vie Associative :

Comment associer de nouveaux responsables dans la gestion, l'animation, l'organisation et la vie des commissions sportives départementales ?

Apport de connaissance en appui sur des expériences réussies.

Mercredi 4 mai 2011 :
De 18h30 à 21h

Soirée santé et pratique sportive :

A quelles conditions bénéficier de l'effet santé quand on fait du sport, une fois par semaine, deux fois par semaine, trois fois par semaine... ?

Soirée animée par Thierry Maquet, professeur agrégé d'EPS et responsable de la revue Sport Santé et Préparation Physique.

Jeudi 5 mai 2011 :
De 18h30 à 21h

Politiques publiques, services des sports et réforme des territoires :

Quelles conséquences concrètes des réformes territoriales? Certaines villes ont fait le choix de privatiser la gestion de nouveaux équipements sportifs. Avec des conséquences sur le coût des pratiques et l'accès des populations les moins favorisées.

Table ronde avec des élus – étude de cas sur des installations mises en gestion privée.

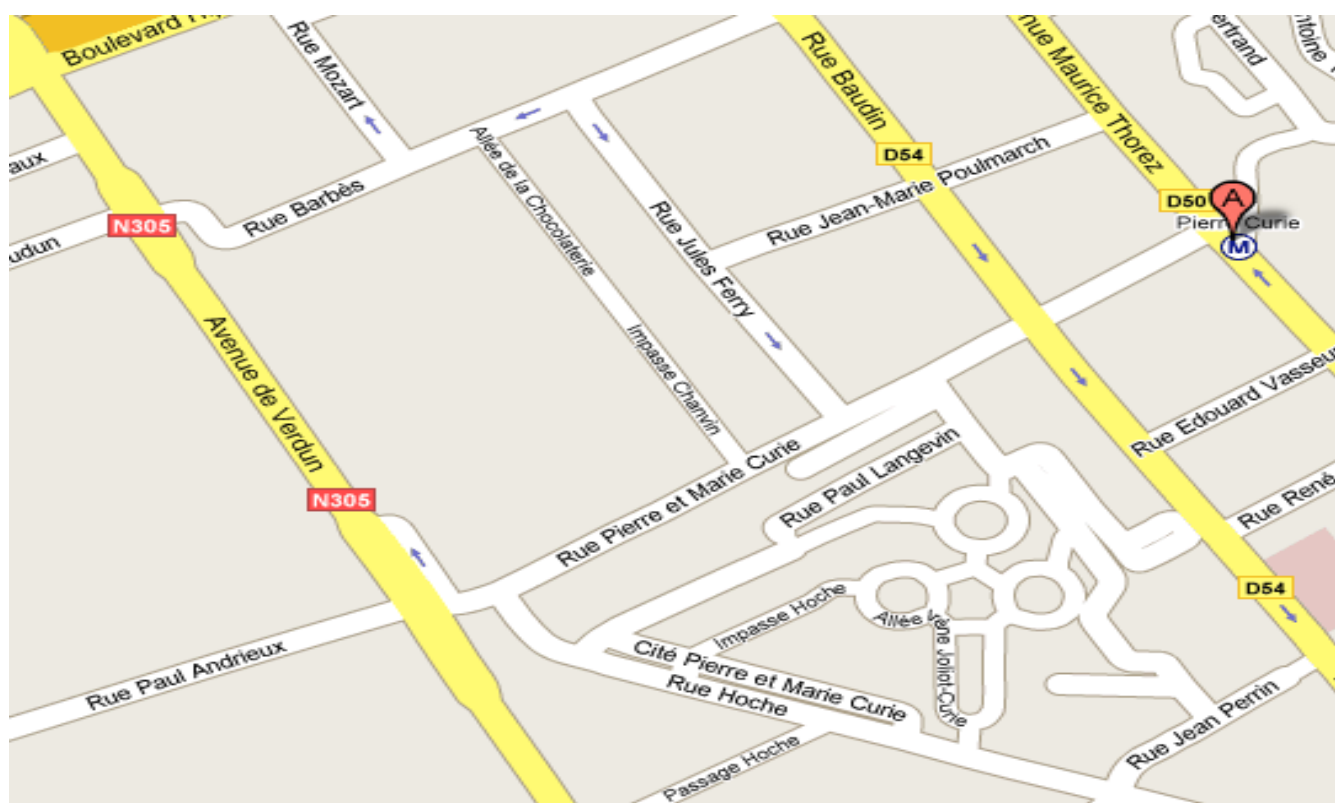
Pourquoi une semaine de formation ?

Créée en 2009, elle fut conçue pour permettre aux responsables, animateurs, entraîneurs, de croiser leurs expériences et de parfaire leurs connaissances sur des problèmes qui leur sont communs. Vie sportive, vie associative, politique sportive, sport et santé etc. Depuis 2009, c'est plus de 250 responsables qui auront participé.

Faites la connaître et soyez les bienvenus.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Par mail fsgt94@wanadoo.fr ou par téléphone au 01.49.87.08.50



REPÈRES

Vie associative :

Selon Martine Barthélémy – sociologue au CEVIPOF « La vie associative a trois fonctions : Former des consciences autonomes. Fédérer les intérêts. Revendiquer, Contester » Selon Daniel Dupuis « ce qui distingue la pratique associative c'est justement qu'elle associe ! ». Entre le marché privé qui veut imposer la logique de prestations de services et les pouvoirs publics qui veulent parfois l'instrumentaliser, « la vie associative n'a d'avenir que si elle préserve et développe ses propres valeurs en associant les adhérents... »

Bénévole :

Selon le conseil économique et social dans un avis daté du 24 février 1993 «est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial». A ne pas confondre avec volontaire (indemnisé ou rémunéré) Un bénévole fait sien une partie seulement des objectifs de l'association.

Militant :

Selon le Larousse c'est quelqu'un qui lutte activement pour une idée, un parti une opinion. Un militant fait sien la totalité des objectifs de l'association

L'omnisports relève de 5 principes :

- * **Ouverture.** Il se distingue par des formes de pratiques sportives ouvertes aux besoins de toute la population et en particulier : aux exclus du sport traditionnel basé sur la sélection des meilleurs, aux exclus du système marchand qui sélectionne par l'argent.
- * **Responsabilisation et citoyenneté.** Il s'appuie sur l'engagement de l'adhérent dans la gestion et la prise en charge de sa propre pratique, avec les autres.
- * **Souplesse et adaptation.** Il garantit une souplesse d'organisation des pratiques en partant des besoins et des possibilités des individus et des groupes, et non pas des besoins liées aux contingences et contraintes du règlement technique des APS.
- * **Démocratie et participation.** Il s'appuie sur un fonctionnement associatif favorisant la participation de tous les adhérents au projet de l'association, au projet du groupe.
- * **Progrès sportif et plaisir.** Une conception du progrès sportif et de l'apprentissage qui part des savoirs, des capacités du moment des pratiquants et non d'un modèle sportif à atteindre.

SPORT POPULAIRE

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

115 avenue Maurice Thorez - 94200 Ivry sur seine

Téléphone : 01 49 87 08 50 - Télécopie : 01 49 87 08 51

Email : fsgt94@wanadoo.fr